



SITE INSCRIT
au titre de l'article L 341-1
du code de l'environnement



Eglise et presbytère du
Mage

Décision : Arrêté ministériel
Date : 03/12/1973
Code : 61060

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcellaire 2014
IGN Fond Raster (WMS)
DREAL-NORMANDIE
Production:
Le 30/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 10 20 m



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE